

## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2012

(Article L451-1-2 III du Code Monétaire et Financier et articles 222-4 et s. du Règlement Général de l'AMF)

### Sommaire

Déclaration de la personne physique responsable du Rapport Financier Semestriel	p. 2
Rapport d'activité du 1 <sup>er</sup> semestre 2012	p. 3
Comptes consolidés condensés au 30 juin 2012	p. 10
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2012	p. 39

## DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2012

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Suresnes, le 30 août 2012

Yves ROCHE

**Président Directeur Général**

## RAPPORT D'ACTIVITE - PREMIER SEMESTRE 2012

### ▪ Résultats semestriels 2012 (comptes consolidés)

Lors de sa réunion du 30 août 2012, le conseil d'administration de Recylex SA a examiné et arrêté les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2012 du groupe Recylex (ci-après le « Groupe »).

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2012 s'est établi à 232,4 millions d'euros, contre 248,8 millions d'euros pour la même période de l'exercice 2011.

L'activité Plomb a été marquée par une amélioration de la marche et de la productivité de la principale fonderie de Nordenham qui a permis de compenser en partie seulement la forte dégradation de la rentabilité de cette activité liée à des prix de batteries usagées élevés et qui n'ont pas évolué aussi rapidement que la baisse du cours du plomb. L'activité Zinc a vu sa rentabilité progresser malgré une baisse importante du cours du zinc au cours de la période. L'activité Métaux Spéciaux a dégagé un Résultat Opérationnel Courant à l'équilibre dans un contexte de ralentissement de la demande. L'activité Plastique a quant à elle enregistré un Résultat Opérationnel Courant positif et stable malgré un marché également en ralentissement.

Dans ce contexte, le Groupe a dégagé une perte opérationnelle courante (en normes IFRS) de 0,4 million d'euros au cours du premier semestre 2012, contre un bénéfice opérationnel courant de 12,7 millions d'euros pour le premier semestre 2011. Le résultat opérationnel courant en LIFO<sup>1</sup> s'est établi à 1,7 million d'euros pour le premier semestre 2012 contre 5,3 millions d'euros pour le premier semestre 2011.

Le résultat net consolidé part du Groupe a affiché une perte de 1,6 million d'euros pour le premier semestre 2012 contre un bénéfice de 6,3 millions d'euros pour le premier semestre 2011.

### ▪ Chiffres clés

En millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2012 (au 30 juin 2012)	1 <sup>er</sup> semestre 2011 (au 30 juin 2011)
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>232,4</b>	248,8
<b>EBITDA<sup>2</sup> (IFRS)</b>	<b>4,7</b>	18,7
<b>EBITDA<sup>2</sup> (LIFO<sup>1</sup>)</b>	<b>7,1</b>	10,5
<b>Résultat opérationnel courant (IFRS)</b>	<b>(0,4)</b>	12,7
<b>Résultat opérationnel courant (LIFO<sup>1</sup>)</b>	<b>1,7</b>	5,3
<b>Résultat net consolidé (IFRS)</b>	<b>(1,6)</b>	6,3

En millions d'euros	au 30 juin 2012	au 31 décembre 2011
<b>Trésorerie nette<sup>3</sup></b>	<b>26,5</b>	41,5

<sup>1</sup> Pour évaluer la performance de son secteur opérationnel « Plomb », le Groupe utilise dans son reporting interne la méthode « LIFO » ou « Last In First Out » (méthode non admise par les normes IFRS), comme méthode d'évaluation des stocks pour sa principale fonderie en Allemagne (usine de Nordenham). La note 4 des annexes aux comptes consolidés condensés présente les effets d'un retraitement du stock de la principale fonderie en Allemagne selon la méthode LIFO.

<sup>2</sup> Résultat opérationnel courant avant amortissements, provisions et pertes de valeur.

<sup>3</sup> Trésorerie nette des concours bancaires courants.

### ▪ Situation financière

Le niveau de trésorerie du Groupe (nette des concours bancaires) a diminué au cours du premier semestre 2012 par rapport au 31 décembre 2011 pour atteindre 26,5 millions d'euros. Cette baisse résulte de remboursements d'emprunts en Allemagne pour environ 5 millions d'euros et d'une forte augmentation du besoin en fonds de roulement. La croissance du besoin en fonds de roulement s'explique essentiellement par l'augmentation de l'activité de la principale fonderie en Allemagne au cours du semestre.

Néanmoins, la capacité d'autofinancement (avant coût de l'endettement financier net et impôts) du Groupe est restée positive à 2,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2012.

#### ▪ Activités et événements caractéristiques du semestre écoulé

- Conditions de marché du premier semestre 2012

Le premier semestre 2012 a connu de fortes amplitudes de variation des cours du plomb et du zinc avec une tendance à la baisse au cours de cette période.

Preuve de cette volatilité : au cours du premier trimestre 2012, le cours du plomb a atteint son plus haut fin janvier à 1 740 euros et son plus bas à environ 1 527 euros début janvier et en février ; au cours du second trimestre 2012 le point haut était de 1 632 euros en mai et le point bas de 1 395 euros fin juin. Cette baisse du cours du plomb a été ainsi particulièrement marquée au cours du mois de juin 2012 où la moyenne du mois a atteint 1 479 euros.

Le cours du zinc a également connu une forte volatilité et une tendance baissière : au premier trimestre 2012, il a débuté au point bas de 1 403 euros pour atteindre un point haut à 1 657 euros fin janvier. Au second trimestre, il a atteint 1 550 euros en mai et baissé jusqu'à 1 407 euros fin juin.

La moyenne des cours du plomb et du zinc sur le premier semestre s'est établie comme suit :

Moyenne (euros / tonne)	1 <sup>er</sup> semestre 2012	1 <sup>er</sup> semestre 2011	Exercice 2011
<b>Cours du plomb</b>	<b>1 568</b>	1 841	1 722
<b>Cours du zinc</b>	<b>1 524</b>	1 660	1 574

- Activités des sociétés du Groupe au cours du premier semestre 2012

En millions d'euros	Du Chiffre d'affaires au Résultat Opérationnel Courant (en IFRS et en LIFO <sup>1</sup> )							
	Chiffre d'affaires		Résultat Opérationnel Courant (LIFO <sup>1</sup> )		Différence liée à l'utilisation de la méthode d'évaluation PMP par rapport à la méthode LIFO <sup>1</sup>		Résultat Opérationnel Courant (IFRS)	
	30 Juin 2012	30 juin 2011	30 Juin 2012	30 juin 2011	30 Juin 2012	30 juin 2011	30 Juin 2012	30 juin 2011
<b>Plomb</b>	<b>174,8</b>	182,2	<b>0,1</b>	2,5	<b>(2,1)</b>	7,4	<b>(2,0)</b>	9,9
<b>Zinc</b>	<b>40,4</b>	43,9	<b>3,2</b>	2,9	-	-	<b>3,2</b>	2,9
<b>Métaux Spéciaux</b>	<b>10,5</b>	15,6	<b>0</b>	1,4	-	-	<b>0</b>	1,4
<b>Plastique</b>	<b>6,7</b>	7,1	<b>0,6</b>	0,7	-	-	<b>0,6</b>	0,7
<b>Autres</b>	-	-	<b>(2,2)</b>	(2,2)	-	-	<b>(2,2)</b>	(2,2)
<b>TOTAL</b>	<b>232,4</b>	248,8	<b>1,7</b>	5,3	<b>(2,1)</b>	7,4	<b>(0,4)</b>	12,7

<sup>1</sup> Pour évaluer la performance de son secteur opérationnel « Plomb », le Groupe utilise dans son reporting interne la méthode « LIFO » ou « Last In First Out » (méthode non admise par les normes IFRS), comme méthode d'évaluation des stocks pour sa principale fonderie en Allemagne (usine de Nordenham). La note 4 des annexes aux comptes consolidés condensés présente les effets d'un retraitement du stock de la principale fonderie en Allemagne selon la méthode LIFO.

L'activité Plomb a représenté 75% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, l'activité Zinc 17%, l'activité Métaux Spéciaux 5% et la branche Plastique 3%.

- *Activité Plomb*

Dans l'activité Plomb, les usines de traitement de batteries usagées ont traité sensiblement le même volume de batteries au cours du premier semestre 2012 par rapport à la même période de l'année précédente (soit 76 275 tonnes au cours du premier semestre 2012 contre 77 411 tonnes).

Conséquence d'une forte concurrence entre les sociétés de recyclage, les prix des batteries usagées sont restés à un niveau élevé et n'ont pas baissé aussi rapidement que le cours du plomb au cours de la période. Cette situation d'approvisionnement particulièrement tendue a pesé sur les marges de ce secteur d'activité.

Par rapport au premier semestre 2011, la fonderie de Nordenham a augmenté sa production à un niveau record grâce à une meilleure marche et à des gains de productivité réalisés au cours de la période. La fonderie a pu ainsi produire 71 743 tonnes de plomb au cours du premier semestre contre 63 796 tonnes au cours du premier semestre 2011.

Pour rappel, aucun arrêt majeur de maintenance n'est prévu en 2012 pour la fonderie de Nordenham.

Dans un contexte de forte baisse de la moyenne du cours du plomb au premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011 (-15%), le chiffre d'affaires de cette activité a ainsi affiché un recul limité de 4%.

Les bonnes performances industrielles de la fonderie de Nordenham ont permis de compenser en partie seulement la baisse des marges sur les traitements de batteries usagées et le recul du cours du plomb. Le résultat opérationnel courant du segment Plomb a affiché une forte baisse au 30 juin 2012.

- *Activité Zinc*

Dans un contexte de fort recul du cours du zinc par rapport au premier semestre 2011 (-8%), l'évolution a été contrastée selon les activités :

- L'activité de recyclage de déchets zincifères (production d'Oxydes de zinc - NorZinco GmbH) a connu un ralentissement de la demande, particulièrement dans les secteurs de l'automobile et de l'industrie chimique. Le chiffre d'affaires a reculé de 18% par rapport au premier semestre 2011.
- Dans l'activité de production d'Oxydes Waelz, l'amélioration de l'outil de production de Harz-Metall GmbH en Allemagne permettant de valoriser davantage de zinc dans les matières traitées, ainsi que l'amélioration des conditions commerciales, ont permis une augmentation de 11% du chiffre d'affaires de cette activité.

L'usine de Recytech SA, détenue à 50% par Recylex, a par ailleurs effectué son arrêt planifié de maintenance de six semaines au cours des mois de mai et juin 2012 pour effectuer une rénovation majeure de son four.

Ainsi, le chiffre d'affaires de l'activité Zinc a affiché une baisse de 8% par rapport au premier semestre 2011. Néanmoins, le résultat opérationnel courant de l'activité Zinc s'est amélioré au premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011 en raison de l'amélioration de la productivité et de la rentabilité de l'activité de production d'Oxydes Waelz.

- *Activité Métaux Spéciaux*

Le regroupement au sein d'une même entité juridique, renommée « PPM Pure Metals GmbH », des actifs de production et des personnels des deux filiales allemandes, PPM Pure Metals GmbH et Reinstmetalle Osterwieck GmbH, est intervenu avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Compte tenu d'une base de comparaison élevée, le chiffre d'affaires de l'activité Métaux Spéciaux a enregistré une forte baisse de 33% au cours du premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011.

Ce recul s'explique par un fort recul de la demande dans les secteurs de l'arsenic de haute pureté et du germanium.

Dans ce contexte, la rentabilité a également diminué au cours du premier semestre 2012 par rapport à la même période de l'année précédente, mais le résultat opérationnel courant de ce segment s'est établi à l'équilibre au premier semestre 2012.

Suite au processus de revue stratégique mené sur le segment des Métaux Spéciaux, le Groupe Recylex a décidé de recentrer ce segment sur le recyclage dans les conditions de marché actuelles et de rechercher de nouvelles synergies opérationnelles et commerciales avec les autres activités du Groupe.

- *Activité Plastique*

Le chiffre d'affaires de l'activité Plastique a enregistré une baisse de 6% durant le premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011.

Cette baisse résulte de la baisse des prix en raison du recul du cours du pétrole sur lequel est indexé le prix du polypropylène. En termes de volumes, l'activité est restée stable en France, dans un marché en recul, grâce à la fidélisation des clients de C2P et la conquête active de nouveaux clients. En Allemagne, le Groupe a enregistré une baisse des volumes d'activité.

Dans ce contexte difficile, l'activité Plastique a affiché une bonne performance avec un résultat opérationnel courant au premier semestre 2012 comparable au premier semestre 2011.

- **Procédures judiciaires concernant Metaleurop Nord SAS**

Les procédures judiciaires intentées à l'encontre de Recylex SA par d'anciens salariés de Metaleurop Nord SAS, d'une part et par les liquidateurs judiciaires de la société Metaleurop Nord SAS d'autre part, sont toujours en cours :

- Anciens salariés non-cadres de Metaleurop Nord SAS

Le 27 juin 2008, la section Industrie du Conseil de Prud'hommes de Lens avait décidé d'allouer 30 000 euros à titre d'indemnités et 300 euros à titre de frais à chacun des 493 anciens salariés non-cadres de Metaleurop Nord SAS, considérant notamment que Recylex SA était leur co-employeur. Le Conseil de Prud'hommes avait toutefois décidé d'intégrer ces sommes, d'un montant total d'environ 14,9 millions d'euros, au passif de Recylex SA apuré de manière échelonnée selon les termes du plan de continuation arrêté par le Tribunal de Commerce de Paris le 24 novembre 2005. La Société avait fait appel de ces décisions.

Les 18 décembre 2009 (460 arrêts rendus) et 17 décembre 2010 (8 arrêts rendus), la Cour d'Appel de Douai avait partiellement confirmé les décisions prud'homales et avait octroyé des indemnités, d'un montant global d'environ 12,6 millions d'euros, à 468 anciens salariés non protégés, en ordonnant la fixation de ces sommes au passif de Recylex SA, payable de manière échelonnée dans le cadre de son plan de continuation. Conformément au plan de continuation de la Société, 44% de ces indemnités correspondant aux six premières échéances du plan (novembre 2006 à novembre 2011) ont été payés à ce jour, soit environ 5,5 millions d'euros. Le solde d'un montant total d'environ 7,1 millions d'euros sera apuré de manière échelonnée dans le cadre du plan de continuation de la Société jusqu'en novembre 2015.

Le 28 septembre 2011, la chambre sociale de la Cour de Cassation a décidé de rejeter les pourvois formés par la Société à l'encontre des 460 arrêts de la Cour d'Appel de Douai rendus le 18 décembre 2009. Le délibéré de la Cour de Cassation concernant les pourvois en cassation formés à l'encontre des 8 arrêts rendus par la Cour d'Appel de Douai le 17 décembre 2010 est fixé au 12 septembre 2012.

Pour rappel, par décisions du 18 décembre 2009, la Cour d'Appel de Douai avait par ailleurs rejeté les demandes de 22 anciens salariés protégés (délégués du personnel, membres du comité d'entreprise, délégués syndicaux). Le 28 septembre 2011, la chambre sociale de la Cour de Cassation a décidé de rejeter les pourvois en cassation formés par ces anciens salariés.

Le 30 mars 2012, la Cour d'appel de Douai a rejeté les demandes subsidiaires formulées à l'égard de Recylex SA par 3 anciens salariés, licenciés avant l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire de Metaleurop Nord SAS. Elle a confirmé le licenciement sans cause réelle et sérieuse de ces anciens salariés en fixant à un montant compris entre 15.000 et 30.000 euros, pour chacun de ces salariés, les dommages et intérêts à inscrire au passif de Metaleurop Nord SAS, en liquidation. Les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord ont décidé de se pourvoir en cassation.

Enfin, le délibéré de la Section Industrie du Conseil de Prud'hommes de Lens est fixé au 16 octobre 2012 dans le cadre des demandes formulées en 2010 par 137 anciens salariés de Metaleurop Nord, non parties aux premières procédures. Les montants réclamés, d'un montant total d'environ 6,9 millions d'euros, ont été provisionnés dans les comptes de la Société.

- Anciens salariés cadres de Metaleurop Nord SAS

Les 15 et 30 septembre 2009 et le 26 février 2010, la section Encadrement du Conseil de Prud'hommes de Lens avait alloué à chacun des 91 anciens salariés cadres de Metaleurop Nord SAS une somme identique de 30 000 euros à titre d'indemnités et 300 euros à titre de frais, en considérant Recylex SA comme leur co-employeur et avait ordonné la fixation de ces sommes au passif de Recylex SA, apuré de manière échelonnée dans le cadre de son plan de continuation. La Société avait fait appel de ces décisions.

Le 17 décembre 2010, la Cour d'Appel de Douai avait partiellement confirmé les décisions du Conseil de Prud'hommes de Lens, en considérant que Recylex SA était co-employeur des anciens salariés cadres de sa filiale Metaleurop Nord SAS. La Cour d'Appel avait octroyé à 84 anciens salariés non protégés des indemnités d'un montant compris entre 20 000 euros et 50 000 euros, ainsi que 500 euros à titre de frais, représentant un montant global d'environ 3,6 millions d'euros, en décidant d'intégrer ces sommes au passif de Recylex SA, apuré de manière échelonnée conformément aux dispositions de son plan de continuation. Recylex SA a décidé de se pourvoir en cassation à l'encontre de ces décisions. Conformément aux termes du plan, 44% de ces indemnités correspondant aux six premières échéances du plan (novembre 2006 à novembre 2011), ont été payés à ce jour, soit un montant total d'environ 1,6 million d'euros. Le solde d'un montant total d'environ 2 millions d'euros sera apuré de manière échelonnée dans le cadre du plan de continuation de la Société jusqu'en novembre 2015, sous réserve du délibéré de la Cour de Cassation fixé au 12 septembre 2012.

Par ailleurs, la Cour d'Appel de Douai avait également débouté le 17 décembre 2010, 6 anciens salariés cadres protégés de leur demande d'indemnisation. Le délibéré de la chambre sociale de la Cour de Cassation dans le cadre des pourvois formés par ces derniers à l'encontre de ces décisions est fixé au 12 septembre 2012.

Le 31 mai 2012, la Cour d'appel de Douai a infirmé la décision du Conseil de Prud'hommes de Lens ayant octroyé 30.000 euros à titre d'indemnités et 300 à titre de frais à un ancien salarié, licencié avant l'ouverture de la liquidation judiciaire de Metaleurop Nord SAS, en déclarant ses demandes irrecevables.

Enfin, le délibéré de la Section Encadrement du Conseil de Prud'hommes de Lens est fixé au 16 octobre 2012 dans le cadre des demandes formulées en 2010 par 55 anciens salariés de Metaleurop Nord, non parties aux premières procédures. Les montants réclamés, d'un montant total d'environ 3 millions d'euros, ont été provisionnés dans les comptes de la Société.

- Liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord SAS

L'action en comblement du passif de Metaleurop Nord SAS initiée par les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord SAS à hauteur de 50 millions d'euros avait été rejetée le 27 février 2007 par le Tribunal de Grande Instance de Béthune qui avait considéré que Recylex SA n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord SAS. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes de Recylex SA. Les liquidateurs ont fait appel de ce jugement. Le 18 novembre 2008, la Cour d'Appel de Douai a décidé de surseoir à statuer en invitant les parties à saisir le Conseil d'Etat sur l'examen de la légalité d'une disposition réglementaire.

Recylex SA avait en effet soulevé une exception d'irrecevabilité, au motif que les liquidateurs judiciaires n'avaient pas déclaré leur créance selon les dispositions légales dans le cadre du redressement judiciaire de Recylex SA ouvert le 13 novembre 2003. Les liquidateurs ont fait valoir l'existence d'une disposition réglementaire qui les en dispenserait. Par son arrêt du 20 mai 2011, le Conseil d'Etat a rejeté la requête en appréciation de légalité de Recylex SA, considérant que la disposition réglementaire concernée n'était pas entachée d'illégalité.

L'affaire a été plaidée devant la Cour d'Appel de Douai le 12 avril 2012, son délibéré ayant initialement été fixé au 28 juin 2012, puis reporté au 19 septembre 2012.

Il est important de noter que les montants réclamés dans le cadre de l'action en comblement du passif de Metaleurop Nord SAS ne sont pas intégrés dans le plan de continuation arrêté par le Tribunal de commerce de Paris le 24 novembre 2005 ni provisionnés dans les comptes consolidés ou sociaux de Recylex SA, eu égard au jugement favorable à Recylex SA rendu en première instance par le Tribunal de Grande Instance de Béthune, et que dans l'hypothèse où cette procédure aboutirait de façon défavorable à l'égard de Recylex SA de manière définitive, l'exécution du plan de continuation pourrait être remise en cause.

#### ▪ **Description des principaux risques et incertitudes pour le deuxième semestre 2012**

Les principaux risques susceptibles d'impacter la situation financière et les résultats du Groupe au cours du second semestre 2012 sont liés d'une part, à l'issue de la procédure en comblement de passif initiée par les liquidateurs de Metaleurop Nord SAS pour un montant maximum d'environ 50 millions d'euros dont la décision en degré d'appel est fixée au 19 septembre 2012, et d'autre part à l'évolution des cours du plomb et du zinc par rapport au prix d'achat des matières secondaires.

#### ▪ **Perspectives - Evolution prévisible**

Les cours des métaux demeurent volatiles au cours du début du deuxième semestre 2012. Leur évolution est notamment corrélée aux incertitudes liées à la crise de la dette en Europe et à l'évolution de la croissance chinoise.

- *Activité Plomb*

Suite à la baisse du cours du plomb intervenue à la fin du mois de juin 2012, le Groupe a constaté un début de baisse du prix des batteries usagées, tendance qui reste à confirmer au troisième trimestre 2012.

- *Activité Zinc*

Compte tenu de l'absence de reprise dans le secteur automobile et du ralentissement de l'industrie chimique en Europe, l'activité de production d'Oxydes de Zinc du second semestre 2012 pourrait rester au même niveau que le premier.

En revanche, l'activité de production d'Oxydes Waelz du Groupe devrait continuer à profiter au cours du deuxième semestre 2012 des améliorations techniques effectuées chez HMG GmbH en Allemagne.

- *Activité Métaux Spéciaux*

L'évolution du segment des Métaux Spéciaux sera conditionnée à l'évolution économique du secteur des semi-conducteurs notamment en Asie du Sud-Est et au Japon.

- *Activité Plastique*

La branche Plastique va poursuivre ses efforts de diversification du portefeuille clients au cours du second semestre 2012.

#### ▪ **Principales transactions avec les parties liées**

Les principales transactions avec des parties liées sont présentées dans la note 9 des comptes consolidés condensés arrêtés au 30 juin 2012, joints au présent rapport.

#### ▪ **Variations des capitaux propres**

Les variations des capitaux propres sont présentées dans les comptes consolidés condensés arrêtés au 30 juin 2012, joints au présent rapport.

**COMPTES CONSOLIDES CONDENSES AU  
30 JUIN 2012**

ETAT DE SITUATION FINANCIERE	11
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL	12
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	13
ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2012	14
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	15
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	16
NOTE 1: INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE	16
NOTE 2: METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES	21
2.1. Nouvelles normes	20
2.2. Estimations	21
NOTE 3: PERIMETRE DE CONSOLIDATION	21
NOTE 4: SEGMENTS OPERATIONNELS	21
Secteurs opérationnels	22
Zones géographiques	25
Structure du chiffre d'affaires	25
NOTE 5: INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	26
Note 5.1. Charges externes	26
Note 5.2. Amortissements et pertes de valeur	26
Note 5.3. Autres produits et charges opérationnels	26
Note 5.4. Coût de l'endettement financier net	27
Note 5.5. Autres produits et charges financiers	27
Note 5.6. Charge d'impôt	27
Note 5.7. Résultat par action	28
NOTE 6: INFORMATIONS SUR LA SITUATION FINANCIERE	29
Note 6.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et goodwill	29
Note 6.2. Tests de dépréciation	30
Note 6.3. Autres actifs financiers à long terme	30
Note 6.4. Stocks	30
Note 6.5. Clients et comptes rattachés	31
Note 6.6. Autres actifs courants	31
Note 6.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie	31
Note 6.8. Capitaux propres	32
Note 6.9. Emprunts portant intérêt	34

Note 6.10. Provisions	34
Note 6.11. Autres passifs courants et non-courants	35
Note 6.12. Autres instruments financiers	36
NOTE 7: OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	38
NOTE 8: LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS	38
NOTE 9: TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	38
NOTE 10 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	38

## ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Au 30 juin 2012

(en milliers d'Euros)

	Notes	30 juin 2012	31 décembre 2011
		€000	€000
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs non-courants</b>			
Immobilisations corporelles .....	<a href="#">6.1</a>	73 736	71 504
Immobilisations incorporelles.....	<a href="#">6.1</a>	1 590	1 747
Actifs financiers .....		1 921	1 552
Instruments financiers .....	<a href="#">6.12</a>	-	-
Autres actifs financiers long-terme .....	<a href="#">6.3</a>	4 614	4 733
Participations dans les entreprises associées .....		484	143
Actifs d'impôts différés.....	<a href="#">5.6</a>	6 433	6 730
		<b>88 778</b>	<b>86 408</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks.....	<a href="#">6.4</a>	79 725	82 404
Clients et comptes rattachés .....	<a href="#">6.5</a>	30 391	21 063
Actifs d'impôts exigibles.....		554	635
Autres actifs courants.....	<a href="#">6.6</a>	8 554	4 122
Autres instruments financiers .....	<a href="#">6.12</a>	323	51
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	<a href="#">6.7</a>	33 511	41 534
		<b>153 058</b>	<b>149 809</b>
Actifs non courants détenus en vue de la vente .....		-	-
		<b>153 059</b>	<b>149 809</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>241 836</b>	<b>236 217</b>
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
Capital émis.....	<a href="#">6.8</a>	47 950	47 950
Primes d'émission .....		866	866
Réserves consolidées – part du Groupe .....		50 009	49 880
Réserves recyclables .....		-	-
Résultat net – part du Groupe .....		(1 635)	48
Réserves de conversion .....		1 452	1 452
Capital émis et réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère.....		<b>98 642</b>	<b>100 196</b>
Intérêts minoritaires .....		-	-
<b>Total capitaux propres</b>		<b>98 642</b>	<b>100 196</b>
<b>Passifs non-courants</b>			
Emprunts portant intérêt .....	<a href="#">6.9</a>	1 795	1 771
Provisions.....	<a href="#">6.10</a>	32 918	33 933
Retraites .....		23 005	23 069
Autres passifs non-courants .....	<a href="#">6.11</a>	19 846	19 463
Passifs d'impôts différés .....	<a href="#">5.6</a>	2 403	3 110
		<b>79 967</b>	<b>81 346</b>
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts portant intérêt .....	<a href="#">6.9</a>	7 472	5 635
Provisions.....	<a href="#">6.10</a>	8 573	6 874
Retraites .....		2 232	2 210
Fournisseurs et comptes rattachés.....		20 665	21 591
Passifs d'impôts exigibles.....		391	605
Autres instruments financiers .....	<a href="#">6.12</a>	15	-
Autres passifs courants .....	<a href="#">6.11</a>	23 879	17 760
		<b>63 227</b>	<b>54 675</b>
Passifs directement liés aux actifs non courants destinés à être cédés.....		-	-
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>143 194</b>	<b>136 021</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>241 836</b>	<b>236 217</b>

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL**  
**Au 30 juin 2012**

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>30 Juin 2012</b>	<b>30 Juin 2011</b>
		<b>€000</b>	<b>€000</b>
Ventes de biens et services .....		232 377	248 775
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>232 377</b>	<b>248 775</b>
Achats consommés.....		(185 530)	(192 261)
Charges de personnel.....		(22 383)	(22 060)
Charges externes.....	<a href="#">5.1</a>	(24 807)	(27 491)
Impôts et taxes.....		(1 272)	(1 247)
Amortissements, provisions et pertes de valeur.....	<a href="#">5.2</a>	(5 088)	(6 004)
Pertes de valeur des goodwills .....		-	-
Variations des stocks de produits en cours et de produits finis.....		5 749	12 683
Autres produits et charges d'exploitation .....		574	258
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(380)</b>	<b>12 653</b>
Autres produits et charges opérationnels.....	<a href="#">5.3</a>	603	(660)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>223</b>	<b>11 993</b>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie.....	<a href="#">5.4</a>	150	223
Coût de l'endettement financier brut .....	<a href="#">5.4</a>	(577)	(560)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<a href="#">5.4</a>	<b>(427)</b>	<b>(337)</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<a href="#">5.5</a>	<b>(1 281)</b>	<b>(2 745)</b>
Charge d'impôt.....	<a href="#">5.6</a>	(501)	(2 753)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence .....		351	127
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>(1 635)</b>	<b>6 285</b>
Intérêts minoritaires .....			
Résultat net part du groupe.....		(1 635)	6 285
Résultats par action :		<i>En euros</i>	<i>En euros</i>
- de base .....	<a href="#">5.7</a>	(0,07)	0,26
- dilué.....	<a href="#">5.7</a>	(0,07)	0,26

**ETAT DU RESULTAT GLOBAL**  
**Au 30 juin 2012**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>30 juin 2011</b>
<b>Résultat net</b> .....	<b>(1 635)</b>	<b>6 285</b>
Ecart de conversion.....	(9)	-
Couverture de flux de trésorerie .....	-	745
Impôt différé sur couverture de flux de trésorerie.....	-	(218)
Titres disponibles à la vente.....	-	-
Ecart de conversion sur sociétés mises en équivalence.....	-	(2)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres.....	-	-
<b>Total des autres éléments du résultat global</b> .....	<b>(9)</b>	<b>525</b>
<b>Résultat global</b> .....	<b>(1 644)</b>	<b>6 810</b>
Dont :		
Part Groupe.....	(1 644)	6 810
Intérêts minoritaires.....	-	-

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2012

<i>(en milliers d'Euros, sauf données par action)</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Montant du capital</i>	<i>Primes d'émissions</i>	<i>Réserves recyclables</i>	<i>Réserves consolidées</i>	<i>Total des capitaux propres part du groupe</i>	<i>Total des capitaux propres</i>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>23 974 982</b>	<b>47 950</b>	<b>866</b>	<b>(434)</b>	<b>51 115</b>	<b>99 496</b>	<b>99 496</b>
Résultat consolidé de l'exercice	-	-	-	-	6 285	6 285	6 285
<b>Autres éléments du résultat global</b>							
Variation de la réserve de couverture net d'impôt (1)	-	-	-	527	-	527	527
Variation des écarts de conversion					(2)	(2)	(2)
<i>Total des autres éléments du résultat global</i>	-	-	-	527	(2)	525	525
<b>Résultat global de la période</b>	-	-	-	<b>527</b>	<b>6 283</b>	<b>6 810</b>	<b>6 810</b>
Paiement en action					111	111	111
Augmentation / Diminution de capital (2)							
<b>Solde au 30 juin 2011</b>	<b>23 974 982</b>	<b>47 950</b>	<b>866</b>	<b>93</b>	<b>57 509</b>	<b>106 417</b>	<b>106 417</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>23 974 982</b>	<b>47 950</b>	<b>866</b>	<b>-</b>	<b>51 380</b>	<b>100 196</b>	<b>100 196</b>
Résultat consolidé de l'exercice	-	-	-	-	(1 635)	(1 635)	(1 635)
<b>Autres éléments du résultat global</b>							
Variation de la réserve de couverture net d'impôt (1)	-	-	-	-	-	-	-
Variation des écarts de conversion					(9)	(9)	(9)
<i>Total des autres éléments du résultat global</i>	-	-	-	-	(9)	(9)	(9)
<b>Résultat global de la période</b>	-	-	-	-	<b>(1 644)</b>	<b>(1 644)</b>	<b>(1 644)</b>
Paiement en action	-	-	-	-	90	90	90
Augmentation / Diminution de capital (2)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Solde au 30 juin 2012</b>	<b>23 974 982</b>	<b>47 950</b>	<b>866</b>	<b>-</b>	<b>49 826</b>	<b>98 642</b>	<b>98 642</b>

(1) Il s'agit de la réserve de couverture (note 6.12) nette de l'impôt différé passif.

(2) Les variations du capital sont explicitées dans la note 6.8.

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
**Au 30 juin 2012**

(En milliers d'Euros)

	30 juin 2012	30 juin 2011
	€ 000	€ 000
Résultat net des sociétés intégrées.....	(1 635)	6 285
Résultat des mises en équivalences.....	(351)	(127)
Charges (et produits) sans incidence sur la trésorerie.....	3 877	7 795
- Amortissements – immobilisations corporelles.....	4 897	5 106
- Amortissements – actifs incorporels.....	159	186
- Pertes de valeur / Reprises Actifs incorporels et corporels.....	(2 536)	-
- Variation des provisions.....	(274)	(334)
- Elimination des impacts des stocks options.....	90	111
- Elimination sans incidence de trésorerie.....	1 346	2 509
- Plus ou moins values sur cessions d'actifs immobilisés.....	195	218
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 891</b>	<b>13 954</b>
- Elimination du coût de l'endettement.....	427	337
- Charges d'impôt.....	501	2 753
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>2 819</b>	<b>17 043</b>
Variation du besoin en fonds de roulement courant.....	(7 250)	(27 714)
- Stocks.....	2 356	(20 023)
- Clients et comptes rattachés.....	(8 972)	(8 413)
- Fournisseurs et comptes rattachés.....	(926)	(1 924)
- Autres actifs et passifs courants.....	290	2 645
Variation du besoin en fonds de roulement non courant.....	119	(146)
Incidences des variations de provisions sur le besoin en fonds de roulement.....	(22)	601
Impôts payés.....	(1 044)	(3 149)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(5 378)</b>	<b>(13 365)</b>
Variation de périmètre.....	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.....	(4 459)	(4 129)
Cessions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.....	4	1
Variation d'actifs financiers.....	376	(69)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(4 079)</b>	<b>(4 196)</b>
Emission d'emprunts.....	-	12
Remboursement d'emprunts.....	(5 139)	(2 289)
Autres flux liés aux opérations de financements.....	-	-
Intérêts d'actifs financiers.....	(427)	(337)
Autres mouvements sur capital.....	-	(1)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(5 566)</b>	<b>(2 614)</b>
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(15 023)</b>	<b>(20 175)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture (Note 6.7).....	41 534	60 666
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture (Note 6.7).....	26 511	40 491
<b>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(15 023)</b>	<b>(20 175)</b>

**NOTE 1: INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE**

**Informations sur la société**

Recylex est un groupe implanté principalement en France, en Allemagne et en Belgique, regroupant une dizaine de sites de production.

Ses activités concernent le domaine du recyclage du plomb et du plastique (à partir de batteries automobiles et industrielles), le recyclage du zinc en provenance des poussières issues des aciéries électriques, la production d'oxydes de zinc et de métaux spéciaux notamment pour l'industrie électronique.

Recylex S.A. est une société anonyme cotée sur NYSE Euronext Paris (compartiment B) et immatriculée en France.

En date du 30 août 2012, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des comptes semestriels consolidés condensés de Recylex S.A. portant sur la période de six mois prenant fin le 30 juin 2012.

**Événements majeurs du premier semestre 2012**

Le premier semestre 2012 a connu de fortes amplitudes de variation des cours du plomb et du zinc avec une tendance à la baisse au cours de cette période.

Preuve de cette volatilité : au cours du premier trimestre 2012, le cours du plomb a atteint son plus haut fin janvier à 1 740 euros et son plus bas à environ 1 527 euros début janvier et en février ; au cours du second trimestre 2012 le point haut était de 1 632 euros en mai et le point bas de 1 395 euros fin juin. Cette baisse du cours du plomb a été ainsi particulièrement marquée au cours du mois de juin 2012 où la moyenne du mois a atteint 1 479 euros.

Le cours du zinc a également connu une forte volatilité et une tendance baissière : au premier trimestre 2012, il a débuté au point bas de 1 403 euros pour atteindre un point haut à 1 657 euros fin janvier. Au second trimestre, il a atteint 1 550 euros en mai et baissé jusqu'à 1 407 euros fin juin.

La moyenne des cours du plomb et du zinc sur le premier semestre s'est établie comme suit :

Moyenne (euros / tonne)	1 <sup>er</sup> semestre 2012	1 <sup>er</sup> semestre 2011	Exercice 2011
<b>Cours du plomb</b>	<b>1 568</b>	1 841	1 722
<b>Cours du zinc</b>	<b>1 524</b>	1 660	1 574

- *Activité Plomb*

Dans l'activité Plomb, les usines de traitement de batteries usagées ont traité sensiblement le même volume de batteries au cours du premier semestre 2012 par rapport à la même période de l'année précédente (soit 76 275 tonnes au cours du premier semestre 2012 contre 77 411 tonnes).

Conséquence d'une forte concurrence entre les sociétés de recyclage, les prix des batteries usagées sont restés à un niveau élevé et n'ont pas baissé aussi rapidement que le cours du plomb au cours de la période. Cette situation d'approvisionnement particulièrement tendue a pesé sur les marges de ce secteur d'activité.

Par rapport au premier semestre 2011, la fonderie de Nordenham a augmenté sa production à un niveau record grâce à une meilleure marche et à des gains de productivité réalisés au cours de la période. La fonderie a pu ainsi produire 71 743 tonnes de plomb au cours du premier semestre contre 63 796 tonnes au cours du premier semestre 2011. Pour rappel, aucun arrêt majeur de maintenance n'est prévu en 2012 pour la fonderie de Nordenham.

Dans un contexte de forte baisse de la moyenne du cours du plomb au premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011 (-15%), le chiffre d'affaires de cette activité a ainsi affiché un recul limité de 4%.

Les bonnes performances industrielles de la fonderie de Nordenham ont permis de compenser en partie seulement la baisse des marges sur les traitements de batteries usagées et le recul du cours du plomb. Le résultat opérationnel courant du segment Plomb a affiché une forte baisse au 30 juin 2012.

- *Activité Zinc*

Dans un contexte de fort recul du cours du zinc par rapport au premier semestre 2011 (-8%), l'évolution a été contrastée selon les activités :

- L'activité de recyclage de déchets zincifères (production d'Oxydes de zinc - NorZinco GmbH) a connu un ralentissement de la demande, particulièrement dans les secteurs de l'automobile et de l'industrie chimique. Le chiffre d'affaires a ainsi reculé de 18% par rapport au premier semestre 2011.
- Dans l'activité de production d'Oxydes Waelz, l'amélioration de l'outil de production de Harz-Metall GmbH en Allemagne permettant de valoriser davantage de zinc dans les matières traitées, ainsi que l'amélioration des conditions commerciales, ont permis une augmentation de 11% du chiffre d'affaires de cette activité.  
L'usine de Recytech SA, détenue à 50% par Recylex, a par ailleurs effectué son arrêt planifié de maintenance de six semaines au cours des mois de mai et juin 2012.

Ainsi, le chiffre d'affaires de l'activité Zinc a affiché une baisse de 8% par rapport au premier semestre 2011. Néanmoins, le résultat opérationnel courant de l'activité Zinc s'est amélioré au premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011 en raison de l'amélioration de la productivité et de la rentabilité de l'activité de production d'Oxydes Waelz.

- *Activité Métaux Spéciaux*

Le regroupement au sein d'une même entité juridique des actifs de production et des personnels des deux filiales allemandes, PPM Pure Metals GmbH et Reinstmetalle Osterwieck GmbH, est intervenu avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Compte tenu d'une base de comparaison élevée, le chiffre d'affaires de l'activité Métaux Spéciaux a enregistré une forte baisse de 33% au cours du premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011.

Ce recul s'explique par un fort recul de la demande dans les secteurs de l'arsenic de haute pureté et du germanium.

Dans ce contexte, la rentabilité a également diminué au cours du premier semestre 2012 par rapport à la même période de l'année précédente, mais le résultat opérationnel courant de ce segment s'est établi à l'équilibre au premier semestre 2012.

Suite au processus de revue stratégique mené sur le segment des Métaux Spéciaux, le Groupe Recylex a décidé de recentrer ce segment sur le recyclage dans les conditions de marché actuelles et de rechercher de nouvelles synergies opérationnelles et commerciales avec les autres activités du Groupe.

- *Activité Plastique*

Le chiffre d'affaires de l'activité Plastique a enregistré une baisse de 6% durant le premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011.

Cette baisse résulte de la baisse des prix en raison du recul du cours du pétrole sur lequel est indexé le prix du polypropylène. En termes de volumes, l'activité est restée stable en France, dans un marché en recul, grâce à la fidélisation des clients de C2P et la conquête active de nouveaux clients. En Allemagne, le Groupe a enregistré une baisse des volumes d'activité.

Dans ce contexte difficile, l'activité Plastique a affiché une bonne performance avec un résultat opérationnel courant au premier semestre 2012 comparable au premier semestre 2011.

### **Procédures judiciaires concernant Metaleurop Nord SAS**

Les procédures judiciaires intentées à l'encontre de Recylex SA par d'anciens salariés de Metaleurop Nord SAS, d'une part et par les liquidateurs judiciaires de la société Metaleurop Nord SAS d'autre part, sont toujours en cours :

- Anciens salariés non-cadres de Metaleurop Nord SAS

Le 27 juin 2008, la section Industrie du Conseil de Prud'hommes de Lens avait décidé d'allouer 30 000 euros à titre d'indemnités et 300 euros à titre de frais à chacun des 493 anciens salariés non-cadres de Metaleurop Nord SAS, considérant notamment que Recylex SA était leur co-employeur. Le Conseil de Prud'hommes avait toutefois décidé d'intégrer ces sommes, d'un montant total d'environ 14,9 millions d'euros, au passif de Recylex SA apuré de manière échelonnée selon les termes du plan de continuation arrêté par le Tribunal de Commerce de Paris le 24 novembre 2005. La Société avait fait appel de ces décisions.

Les 18 décembre 2009 (460 arrêts rendus) et 17 décembre 2010 (8 arrêts rendus), la Cour d'Appel de Douai avait partiellement confirmé les décisions prud'homales et avait octroyé des indemnités, d'un montant global d'environ 12,6 millions d'euros, à 468 anciens salariés non protégés, en ordonnant la fixation de ces sommes au passif de Recylex SA, payable de manière échelonnée dans le cadre de son plan de continuation. Conformément au plan de continuation de la Société, 44% de ces indemnités correspondant aux six premières échéances du plan (novembre 2006 à novembre 2011) ont été payés à ce jour, soit environ 5,5 millions d'euros. Le solde d'un montant total d'environ 7,1 millions d'euros sera apuré de manière échelonnée dans le cadre du plan de continuation de la Société jusqu'en novembre 2015.

Le 28 septembre 2011, la chambre sociale de la Cour de Cassation a décidé de rejeter les pourvois formés par la Société à l'encontre des 460 arrêts de la Cour d'Appel de Douai rendus le 18 décembre 2009. Le délibéré de la Cour de Cassation concernant les pourvois en cassation formés à l'encontre des 8 arrêts rendus par la Cour d'Appel de Douai le 17 décembre 2010 est fixé au 12 septembre 2012.

Pour rappel, par décisions du 18 décembre 2009, la Cour d'Appel de Douai avait par ailleurs rejeté les demandes de 22 anciens salariés protégés (délégués du personnel, membres du comité d'entreprise, délégués syndicaux). Le 28 septembre 2011, la chambre sociale de la Cour de Cassation a décidé de rejeter les pourvois en cassation formés par ces anciens salariés.

Le 30 mars 2012, la Cour d'appel de Douai a rejeté les demandes subsidiaires formulées à l'égard de Recylex SA par 3 anciens salariés, licenciés avant l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire de Metaleurop Nord SAS. Elle a confirmé le licenciement sans cause réelle et sérieuse de ces anciens salariés en fixant à un montant compris entre 15.000 et 30.000 euros, pour chacun de ces salariés, les dommages et intérêts à inscrire au passif de Metaleurop Nord SAS, en liquidation. Les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord ont décidé de se pourvoir en cassation.

Enfin, le délibéré de la Section Industrie du Conseil de Prud'hommes de Lens est fixé au 16 octobre 2012 dans le cadre des demandes formulées en 2010 par 137 anciens salariés de Metaleurop Nord, non parties aux premières procédures. Les montants réclamés, d'un montant total d'environ 6,9 millions d'euros, ont été provisionnés dans les comptes de la Société.

- Anciens salariés cadres de Metaleurop Nord SAS

Les 15 et 30 septembre 2009 et le 26 février 2010, la section Encadrement du Conseil de Prud'hommes de Lens avait alloué à chacun des 91 anciens salariés cadres de Metaleurop Nord SAS une somme identique de 30 000 euros à titre d'indemnités et 300 euros à titre de frais, en considérant Recylex SA comme leur co-employeur et avait ordonné la fixation de ces sommes au passif de Recylex SA, apuré de manière échelonnée dans le cadre de son plan de continuation. La Société avait fait appel de ces décisions.

Le 17 décembre 2010, la Cour d'Appel de Douai avait partiellement confirmé les décisions du Conseil de Prud'hommes de Lens, en considérant que Recylex SA était co-employeur des anciens salariés cadres de sa filiale Metaleurop Nord SAS. La Cour d'Appel avait octroyé à 84 anciens salariés non protégés des indemnités d'un montant compris entre 20 000 euros et 50 000 euros, ainsi que 500 euros à titre de frais, représentant un montant global d'environ 3,6 millions d'euros, en décidant d'intégrer ces sommes au passif de Recylex SA, apuré de manière échelonnée conformément aux dispositions de son plan de continuation. Recylex SA a décidé de se pourvoir en cassation à l'encontre de ces décisions. Conformément aux termes du plan, 44% de ces indemnités correspondant aux six premières échéances du plan (novembre 2006 à novembre 2011), ont été payés à ce jour, soit un montant total d'environ 1,6 million d'euros. Le solde d'un montant total d'environ 2 millions d'euros sera apuré de manière échelonnée dans le cadre du plan de continuation de la Société jusqu'en novembre 2015, sous réserve du délibéré de la Cour de Cassation fixé au 12 septembre 2012.

Par ailleurs, la Cour d'Appel de Douai avait également débouté le 17 décembre 2010, 6 anciens salariés cadres protégés de leur demande d'indemnisation. Le délibéré de la chambre sociale de la Cour de Cassation concernant les pourvois formés par ces derniers à l'encontre de ces décisions est fixé au 12 septembre 2012.

Le 31 mai 2012, la Cour d'appel de Douai a infirmé la décision du Conseil de Prud'hommes de Lens ayant octroyé 30.000 euros à titre d'indemnités et 300 à titre de frais à un ancien salarié, licencié avant l'ouverture de la liquidation judiciaire de Metaleurop Nord SAS, en déclarant ses demandes irrecevables.

Enfin, le délibéré de la Section Encadrement du Conseil de Prud'hommes de Lens est fixé au 16 octobre 2012 dans le cadre des demandes formulées en 2010 par 55 anciens salariés de Metaleurop Nord, non parties aux premières procédures, Les montants réclamés, d'un montant total d'environ 3 millions d'euros, ont été provisionnés dans les comptes de la Société.

- Liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord SAS

L'action en comblement du passif de Metaleurop Nord SAS initiée par les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord SAS à hauteur de 50 millions d'euros avait été rejetée le 27 février 2007 par le Tribunal de Grande Instance de Béthune qui avait considéré que Recylex SA n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord SAS. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes de Recylex SA. Les liquidateurs ont fait appel de ce jugement. Le 18 novembre 2008, la Cour d'Appel de Douai a décidé de surseoir à statuer en invitant les parties à saisir le Conseil d'Etat sur l'examen de la légalité d'une disposition réglementaire.

Recylex SA avait en effet soulevé une exception d'irrecevabilité, au motif que les liquidateurs judiciaires n'avaient pas déclaré leur créance selon les dispositions légales dans le cadre du redressement judiciaire de Recylex SA ouvert le 13 novembre 2003. Les liquidateurs ont fait valoir l'existence d'une disposition réglementaire qui les en dispenserait. Par son arrêt du 20 mai 2011, le Conseil d'Etat a rejeté la requête en appréciation de légalité de Recylex SA, considérant que la disposition réglementaire concernée n'était pas entachée d'illégalité.

L'affaire a été plaidée devant la Cour d'Appel de Douai le 12 avril 2012, son délibéré ayant initialement été fixé au 28 juin 2012, puis reporté au 19 septembre 2012.

Il est important de noter que les montants réclamés dans le cadre de l'action en comblement du passif de Metaleurop Nord SAS ne sont pas intégrés dans le plan de continuation arrêté par le Tribunal de commerce de Paris le 24 novembre 2005 ni provisionnés dans les comptes consolidés ou sociaux de Recylex SA, eu égard au jugement favorable à Recylex SA rendu en première instance par le Tribunal de Grande Instance de Béthune, et que dans l'hypothèse où cette procédure aboutirait de façon défavorable à l'égard Recylex SA de manière définitive, l'exécution du plan de continuation pourrait être remise en cause.

### **Description des principaux risques et incertitudes pour le deuxième semestre 2012**

Les principaux risques susceptibles d'impacter la situation financière et les résultats du Groupe au cours du second semestre 2012 sont liés d'une part, à l'issue de la procédure en comblement de passif initiée par les liquidateurs de Metaleurop Nord SAS pour un montant maximum d'environ 50 millions d'euros dont la décision en degré d'appel est fixée au 19 septembre 2012, et d'autre part à l'évolution des cours du plomb et du zinc par rapport au prix d'achat des matières secondaires.

## NOTE 2: METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil Européen adopté le 3 novembre 2008, le Groupe Recylex a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne à la date de préparation des états financiers.

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2012 sont établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. S'agissant de comptes condensés, ils n'intègrent pas toutes les informations et notes annexes requises pour l'établissement des états financiers annuels, et à ce titre ils doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe Recylex au 31 décembre 2011.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 34, il n'est procédé dans les comptes consolidés semestriels à l'anticipation ou au différé de coûts encourus par le Groupe que pour autant qu'une telle régularisation serait faite s'il s'agissait d'une clôture annuelle. En conséquence, le niveau des coûts et des produits rattachés à la période de l'année au cours de laquelle ils sont nés, peut différer d'un semestre à l'autre. Un phénomène de saisonnalité existe notamment lors des mois d'été lié à l'interruption pour maintenance durant quelques semaines dans les usines.

En l'absence de changement significatif dans les plans et dans les effectifs bénéficiaires, les engagements envers les salariés au titre des avantages postérieurs à l'emploi, ne sont pas recalculés pour la situation intermédiaire mais comptabilisés sur la base d'un prorata des projections faites en début de période.

A l'exception des points décrits ci-dessous, les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm)

### 2.1. Nouvelles normes

Les normes suivantes sont applicables à compter du 1er janvier 2012 mais n'ont pas d'impact significatif sur l'information financière présentée.

- Amendements à IFRS 7 « Informations à fournir - Transferts d'actifs financiers » applicable à compter du 1er juillet 2011. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 23 novembre 2011 ;

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas applicables au 30 juin 2012 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- IFRS 9\* « Instruments financiers » applicable à compter du 1er janvier 2015 et non adoptée encore par l'Union Européenne ;
- Amendement à IAS 27\* « Etats financiers individuels » applicable au 1er janvier 2013, l'Efrag propose que sa date d'application soit reportée au 1er janvier 2014 ;
- Amendement à IAS 28\* « Participation dans des entreprises associées et coentreprises ». IAS 28 a été modifié pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10 "Etats financiers consolidés", IFRS 11 "Accords conjoints" et IFRS 12 "Informations à fournir sur les participations dans les autres entités". La date d'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier, 2013, l'Efrag propose que sa date d'application soit reportée au 1er janvier 2014 ;
- IFRS 10\* « Consolidated Financial Statements ». La date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 10 est fixée par l'IASB au 1er janvier 2013, l'Efrag propose que sa date d'application soit reportée au 1er janvier 2014 ;
- IFRS 11\* « Joint Arrangements » annule et remplace IAS 31 "Participation dans des coentreprises" et SIC - 13 "Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs", la date d'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2013, l'Efrag propose que sa date d'application soit reportée au 1er janvier 2014 ;
- IFRS 12\* « Disclosure of Interests in Other Entities ». L'objectif d'IFRS 12 est d'exiger une information qui puisse permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la base du contrôle, toute

restriction sur les actifs consolidés et les passifs, les expositions aux risques résultant des participations dans des entités structurées non consolidées et la participation des intérêts minoritaires dans les activités des entités consolidées. IFRS 12 est applicable à partir du 1er janvier 2013, l'Efrag propose que sa date d'application soit reportée au 1er janvier 2014 ;

- IFRS 13\* « Fair Value Measurement ». La date d'application fixée par l'IASB concerne les périodes annuelles débutant le 1er janvier 2013 ou après et non adoptée encore par l'UE.
- Amendements à IFRS 1\* « Hyperinflation grave et suppression des dates d'application ferme pour les premiers adoptants » applicables à compter du 1er juillet 2011 ;
- Amendements à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global » applicables à partir des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 5 juin 2012 ;
- Amendements à IAS 12\* « Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents ». Ces nouvelles dispositions introduisent une présomption selon laquelle l'actif est recouvré entièrement par la vente, à moins que l'entité puisse apporter la preuve que le recouvrement se produira d'une autre façon, ces amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012 ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies » applicables à compter du 1er janvier 2013. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 5 juin 2012 ;
- Amendements à IFRS 1\* « Prêts gouvernementaux » applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- Amendements à IFRS 7\* « Information à fournir – Compensation des actifs et passifs financiers » applicables à compter du 1er janvier 2013.
- Amendements à IAS 32\* « Compensation des actifs et passifs financiers » applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- IFRIC 20\* « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'un mine à ciel ouvert » applicable à compter du 1er janvier 2013.

\* normes non encore adoptées par l'Union Européenne

## 2.2. Estimations

La préparation des états financiers consolidés semestriels condensés nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés semestriels condensés, à l'exception des points décrits ci-dessous, les jugements significatifs exercés par la direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux ayant affecté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et ont été réalisés dans un contexte de forte volatilité des cours du plomb, du zinc et de la parité €/\$. Les conditions de marché incertaines sur ces valeurs créent des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions, qui prévalaient déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2011 sont décrites dans la note 1.

Au cours des six mois écoulés au 30 juin 2012, la direction a notamment réexaminé ses estimations concernant :

- Les provisions (voir note 6.10)

### NOTE 3: PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du premier semestre 2012 n'a pas évolué par rapport au 31 décembre 2011.

### NOTE 4: SEGMENTS OPERATIONNELS

Les informations présentées ci-après, conformément à la norme IFRS 8, sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le groupe est géré en cinq secteurs principaux :

- Le secteur « **Plomb** »
- Le secteur « **Zinc** »
- Le secteur « **Métaux spéciaux** »
- Le secteur « **Plastique** »

- Le secteur « **Autres activités** »

Pour évaluer la performance de son secteur opérationnel « **Plomb** » le groupe utilise dans son reporting interne la méthode « LIFO » («dernier entré – premier sorti ») comme méthode d'évaluation des stocks de plomb de sa principale fonderie en Allemagne (usine de Nordenham) tout en rapprochant ces données avec les comptes établis conformément aux normes IFRS (utilisation de la méthode du prix moyen pondéré (PMP)).

Le secteur « Autres Activités » inclut les dépenses liées à la réhabilitation des anciens sites et les dépenses non-affectées.

### **Secteurs opérationnels**

Les tableaux suivants présentent, pour chaque secteur opérationnel du Groupe, les produits des activités ordinaires, les résultats opérationnels courants (ROC) selon le référentiel IFRS et pour le secteur « Plomb » le résultat opérationnel courant (ROC) en appliquant la méthode LIFO ainsi que le résultat financier, la charge d'imposition et le résultat net pour les périodes closes les 30 juin 2012 et 2011.

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « Eliminations » regroupe les éliminations des opérations internes au groupe permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du groupe.

Toutes les relations commerciales inter-activités sont établies sur une base de marché, à des termes et conditions identiques à ceux qui prévalent pour des fournitures de biens et services à des clients extérieurs au groupe.

Période close le 30 juin 2012 :

	Plomb	Zinc	Métaux Spéciaux	Plastique	Autres activités	Elimina- tions	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Ventes à des clients externes.....	174 846	40 399	10 516	6 604	12		232 377
Ventes inter-secteurs.....	2 550	-	19	690	-	(3 259)	-
<b>Produits des activités ordinaires...</b>	<b>177 396</b>	<b>40 399</b>	<b>10 535</b>	<b>7 294</b>	<b>12</b>	<b>(3 259)</b>	<b>232 377</b>
<b>Résultat opérationnel courant (LIFO</b>	<b>130</b>	<b>3 168</b>	<b>0</b>	<b>630</b>	<b>(2 181)</b>	<b>-</b>	<b>1 747</b>
Retraitement LIFO -> PMP.....	(2 127)	-	-	-	-	-	(2 127)
<b>Résultat opérationnel courant publié (IFRS)</b>	<b>(1 997)</b>	<b>3 168</b>	<b>0</b>	<b>630</b>	<b>(2 181)</b>	<b>-</b>	<b>(380)</b>
Autres produits/charges opérationnels..	(97)	2 657	(383)	(41)	(1 533)	-	603
Résultat financier.....	(340)	(87)	(68)	(6)	(1 208)	-	(1 709)
Produit / (Charge) d'impôt sur le résultat.....	663	(1 427)	(62)	(180)	506	-	(500)
Quote-part dans le résultat des sociétés mise en équivalence.....	351	-	-	-	-	-	351
<b>Résultat net de l'exercice publié (IFRS)</b>	<b>(1 420)</b>	<b>4 311</b>	<b>(513)</b>	<b>403</b>	<b>(4 416)</b>	<b>-</b>	<b>(1 635)</b>

	Plomb	Zinc	Métaux Spéciaux	Plastique	Autres activités	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Immobilisations incorporelles .....	252	469	865	-	4	1 590
Immobilisations corporelles.....	40 421	20 360	7 561	2 263	3 131	73 736
Stocks <sup>1</sup> .....	54 496	7 389	15 804	2 036	-	79 725
Clients .....	18 881	6 354	2 623	2 531	2	30 391
<b>Total actifs sectoriels</b>	<b>114 050</b>	<b>34 572</b>	<b>26 853</b>	<b>6 830</b>	<b>3 137</b>	<b>185 442</b>
Provision et retraite .....	16 991	2 539	1 636	95	45 466	66 727
Fournisseurs et comptes rattachés .....	14 726	3 927	1 167	803	42	20 665
Autres passifs courant.....	6 760	9 344	1 137	775	5 863	23 879
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>38 476</b>	<b>15 810</b>	<b>3 940</b>	<b>1 674</b>	<b>51 371</b>	<b>111 271</b>
Immobilisations corporelles.....	2 188	2 343	182	68	11	4 792
Immobilisations incorporelles .....	3	-	-	-	-	3
<b>Investissements</b>	<b>2 191</b>	<b>2 343</b>	<b>182</b>	<b>68</b>	<b>11</b>	<b>4 795</b>
Immobilisations corporelles.....	(2 767)	(1 494)	(396)	(175)	(65)	(4 897)
Immobilisations incorporelles.....	(99)	(36)	(22)	-	(3)	(160)
Autres produits et charges sans contrepartie en trésorerie. <sup>2</sup> .....	28	2 553	(163)	(61)	(1 157)	1 200
<b>Dotation aux amortissements et provisions</b>	<b>(2 838)</b>	<b>1 023</b>	<b>(581)</b>	<b>(236)</b>	<b>(1 225)</b>	<b>(3 857)</b>

<sup>1</sup> Les stocks dans le secteur « Plomb » évalués selon la méthode LIFO s'élèvent à 40 829 milliers d'euros au 30 Juin 2012

<sup>2</sup> Hors reprises de provisions utilisées

Période close le 30 juin 2011 :

	Plomb	Zinc	Métaux Spéciaux	Plastique	Autres activités	Elimina- tions	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Ventes à des clients externes.....	182 165	43 890	15 641	7 079	-	-	248 775
Ventes inter-secteurs.....	3 089	-	10	771	-	(3 870)	-
<b>Produits des activités ordinaires...</b>	<b>185 254</b>	<b>43 890</b>	<b>15 651</b>	<b>7 850</b>	-	<b>(3 870)</b>	<b>248 775</b>
<b>Résultat opérationnel courant (LIFO</b>	<b>2 483</b>	<b>2 918</b>	<b>1 353</b>	<b>669</b>	<b>(2 172)</b>	-	<b>5 251</b>
Retraitement LIFO -> PMP.....	7 402	-	-	-	-	-	7 402
<b>Résultat opérationnel courant publié (IFRS)<sup>3</sup></b>	<b>9 885</b>	<b>2 918</b>	<b>1 353</b>	<b>669</b>	<b>(2 172)</b>	-	<b>12 653</b>
Autres produits/charges opérationnels..	-	3	(6)	-	(657)	-	<b>(660)</b>
Résultat financier.....	(3 068)	(108)	(139)	(8)	241	-	<b>(3 082)</b>
Produit / (Charge) d'impôt sur le résultat.....	(1 447)	(1 033)	(143)	(229)	99	-	<b>(2 753)</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mise en équivalence.....	127	-	-	-	-	-	127
<b>Résultat net de l'exercice publié (IFRS)</b>	<b>5 497</b>	<b>1 780</b>	<b>1 065</b>	<b>432</b>	<b>(2 489)</b>	-	<b>6 285</b>

	Plomb	Zinc	Métaux Spéciaux	Plastique	Autres activités	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Immobilisations incorporelles .....	362	542	909	-	6	1 819
Immobilisations corporelles.....	42 192	15 496	7 925	2 385	3 393	71 391
Stocks <sup>4</sup> .....	72 473	5 604	11 981	1 170	-	91 228
Clients .....	30 077	7 426	3 603	1 748	-	42 854
<b>Total actifs sectoriels</b>	<b>145 104</b>	<b>29 068</b>	<b>24 418</b>	<b>5 303</b>	<b>3 399</b>	<b>207 292</b>
Provision et retraite .....	16 690	2 518	1 727	69	48 123	69 127
Fournisseurs et comptes rattachés .....	26 834	5 053	704	755	700	34 046
Autres passifs courant.....	11 469	5 053	946	606	4 250	22 324
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>54 998</b>	<b>12 624</b>	<b>3 376</b>	<b>1 430</b>	<b>53 073</b>	<b>125 500</b>
Immobilisations corporelles.....	1 374	2 381	212	42	22	4 031
Immobilisations incorporelles .....	31	4	-	-	-	35
<b>Investissements</b>	<b>1 405</b>	<b>2 385</b>	<b>212</b>	<b>42</b>	<b>22</b>	<b>4 065</b>
Immobilisations corporelles.....	(2 997)	(1 502)	(384)	(154)	(69)	(5 106)
Immobilisations incorporelles.....	(125)	(38)	(22)	-	(2)	(186)
Autres produits et charges sans contrepartie en trésorerie. <sup>5</sup> .....	(1 000)	(47)	36	(4)	(80)	(1 095)
<b>Dotation aux amortissements et provisions</b>	<b>(4 122)</b>	<b>(1 587)</b>	<b>(370)</b>	<b>(158)</b>	<b>(151)</b>	<b>(6 387)</b>

<sup>4</sup> Les stocks dans le secteur « Plomb » évalués selon la méthode LIFO s'élèvent à 48 516 milliers d'euros au 30 Juin 2011

<sup>5</sup> Hors reprises de provisions utilisées

## Zones géographiques

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d'affaires, par zone de commercialisation à la clientèle, pour les investissements et les actifs, par pays d'implantation des sociétés consolidées.

Conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants à présenter par zone géographique sont les actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

### Période close le 30 juin 2012

	<i>Europe de l'Ouest</i>	<i>Autres pays d'Europe</i>	<i>Amérique</i>	<i>Reste du monde</i>	<i>Total</i>
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Produits des activités ordinaires .....	184 612	42 168	1 385	4 212	232 377
		<i>France</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Belgique</i>	<i>Total</i>
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Investissements corporels.....		2 231	2 374	186	4 792
Investissements incorporels.....		-	3	-	3

### Période close le 30 juin 2011

	<i>Europe de l'Ouest</i>	<i>Autres pays d'Europe</i>	<i>Amérique</i>	<i>Reste du monde</i>	<i>Total</i>
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Produits des activités ordinaires .....	199 512	38 643	2 066	8 554	248 775
		<i>France</i>	<i>Allemagne</i>	<i>Belgique</i>	<i>Total</i>
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Investissements corporels.....		1 288	2 677	66	4 031
Investissements incorporels.....		11	24	-	35

## Structure du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires dans le secteur « Plomb » est réalisé avec un nombre limité de clients. Ainsi en 2012, le groupe a réalisé 59% de son chiffre d'affaires total consolidé avec 10 clients (Au 1<sup>er</sup> semestre 2011, le groupe avait réalisé 61% de son chiffre d'affaires total consolidé avec 10 clients). Le Groupe a réalisé avec un de ces 10 clients plus de 10% de son chiffre d'affaires total au 30 juin 2012. Le chiffre d'affaires dans les autres secteurs opérationnels, notamment le « Zinc » où la clientèle est atomisée est réalisé avec un grand nombre de clients.

## NOTE 5: INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Note 5.1. Charges externes

Les charges externes se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>30 juin 2011</b>
Sous-traitance générale.....	(6 195)	(6 563)
Entretien et réparations .....	(4 421)	(5 817)
Primes d'assurance .....	(847)	(793)
Transports de biens et transports collectifs.....	(9 131)	(9 719)
Crédit bail, locations et charges locatives.....	(1 013)	(1 085)
Honoraires et charges de personnel extérieur à l'entreprise.....	(1 816)	(1 961)
Déplacements, missions et réceptions .....	(353)	(391)
Autres charges externes.....	(1 031)	(1 162)
<b>Total charges externes.....</b>	<b>(24 807)</b>	<b>(27 491)</b>

### Note 5.2. Amortissements et pertes de valeur

Les amortissements et les pertes de valeurs au titre des périodes closes les 30 juin 2012 et 2011 se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>30 juin 2011</b>
Amortissements des immobilisations corporelles .....	(4 897)	(5 106)
Amortissements des immobilisations incorporelles.....	(160)	(186)
Provisions et pertes de valeur.....	(31)	(712)
<b>Total amortissements et pertes de valeur .....</b>	<b>(5 088)</b>	<b>(6 004)</b>

### Note 5.3. Autres produits et charges opérationnels

Ils incluent les produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>30 juin 2011</b>
Produit de cession d'actifs.....	92	27
Provision environnementale (1).....	(1 415)	(483)
Charges dédiées à la réhabilitation d'anciens sites .....	(224)	-
Reprise de provision litige prud'hommes non utilisée.....	141	-
Frais de restructuration interne.....	(382)	-
Autres charges et produits.....	(172)	(143)
Dotation complémentaire provision prud'hommes section industrie.....	-	(61)
Reprise provision pour dépréciation d'actif industriel de Harz Metall GmbH -Zinc (2).....	2 563	-
<b>Total autres produits et charges opérationnels non courants .....</b>	<b>603</b>	<b>(660)</b>

(1) Provision environnementale complémentaire liée principalement au site de l'Estaque.

(2) Cf. note 6.2 (Tests de dépréciation)

#### Note 5.4. Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net se décompose comme suit :

	30 juin 2012	30 juin 2011
<i>(en milliers d'Euros)</i>		
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie .....	150	223
Intérêts sur emprunts bancaires et non bancaires, découverts bancaires.....	(577)	(560)
<b>Coût de l'endettement financier net .....</b>	<b>(427)</b>	<b>(337)</b>

#### Note 5.5. Autres produits et charges financiers

	30 juin 2012	30 juin 2011
<i>(en milliers d'Euros)</i>		
Revenus des autres créances et VMP	-	3
Pertes et gains nets de change .....	110	100
Effet de l'actualisation des provisions et des dettes .....	(1 361)	80
Coûts d'affacturage .....	(353)	(462)
Autres produits et charges financiers .....	323	(2 466)
<b>Autres produits et charges financiers .....</b>	<b>(1 281)</b>	<b>(2 745)</b>

La charge financière concernant l'actualisation des provisions et des dettes est due à la baisse des taux d'actualisation d'une part et le rapprochement des échéances d'autre part.

Les autres produits et charges financiers correspondent principalement au gain latent des instruments financiers (couverture des risques transactionnels) non qualifiés d'instruments de couverture au 30/06/2012 tel que définis par IAS 39 (Note 6.12).

#### Note 5.6. Charge d'impôt

La charge d'impôt pour les périodes closes les 30 juin 2012 et 30 juin 2011 est principalement composée de :

	30 juin 2012	30 juin 2011
<i>(en milliers d'Euros)</i>		
Charge d'impôt exigible .....	(910)	(1 446)
<b>Produit / (Charge) d'impôt exigible .....</b>	<b>(910)</b>	<b>(1 446)</b>
Afférents à la naissance et au renversement des différences temporelles.....	409	(1 307)
Afférents aux déficits fiscaux reportables .....	-	-
<b>Produit / (Charge) d'impôt différé.....</b>	<b>409</b>	<b>(1 307)</b>
<b>Produit / (Charge) d'impôt consolidée.....</b>	<b>(501)</b>	<b>(2 753)</b>

#### Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

	30 juin 2012	30 juin 2011
<i>(en milliers d'Euros)</i>		
Résultat net avant impôt.....	(1 485)	8 911
Taux d'imposition du groupe .....	33.33%	33.33%
<b>Charge d'impôt théorique.....</b>	<b>495</b>	<b>(2 970)</b>
Augmentation et réduction de la charge d'impôt résultant de :		
- Consommation et désactivation des déficits fiscaux antérieurs .....	(750)	287
- Imposition à taux réduit .....	33	170
- Autres différences permanentes.....	(279)	(240)
<b>Charge réelle d'impôt.....</b>	<b>(501)</b>	<b>(2 753)</b>

## Actifs et passifs d'impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>31 déc. 2011</b>
<i>Impôts différés actifs</i>		
Provisions fiscalement réintégrées .....	7 361	7 350
Provision complémentaire pour avantages aux personnels .....	2 092	2 092
Provision complémentaire pour dépréciation des immobilisations .....	488	1 237
Changement de méthode de valorisation des stocks des structures allemandes .....	-	-
ID sur Hedge Accounting.....	37	37
Autres différences temporelles .....	527	560
Pertes reportables sur des bénéfices fiscaux futurs .....	3 733	3 734
Compensation des actifs et passifs d'impôts différés sur une même entité fiscale .....	(7 805)	(8 280)
<b>Total.....</b>	<b>6 433</b>	<b>6 730</b>
<i>Impôts différés passifs</i>		
Retraitement des durées d'amortissements des immobilisations .....	(4 495)	(4 775)
Changement de méthode de valorisation des stocks des structures allemandes .....	(4 547)	(5 138)
Actualisation des provisions et des dettes.....	(669)	(1 065)
ID sur Hedge Accounting.....	(90)	(1)
Autres différences temporelles .....	(407)	(411)
Compensation des actifs et passifs d'impôts différés sur une même entité fiscale .....	7 805	8 280
<b>Total.....</b>	<b>(2 403)</b>	<b>(3 110)</b>
<b>Position nette d'impôts différés .....</b>	<b>4 030</b>	<b>3 620</b>

Le Groupe ne pouvant raisonnablement planifier une consommation d'impôts différés actifs supplémentaires sur une période de 3 ans a décidé de déprécier des impôts différés au-delà de cette période.

Le groupe a choisi, pour la période close le 30 juin 2012, de limiter le montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des pertes fiscales à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel des trois années suivantes. Le montant des impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables reconnus par le groupe au 30 juin 2012 s'élève à 3,7M€.

Le groupe dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables sur les bénéfices fiscaux futurs des sociétés ayant généré ces déficits.

Le montant de ces déficits fiscaux au 30 juin 2012 sont estimés à 173 M€ soit :

- 129 M€ pour les structures françaises au 30 juin 2012
- 44 M€ pour les filiales allemandes au 30 juin 2012

### Note 5.7. Résultat par action

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action pour l'ensemble des activités.

#### Résultat par action pour l'ensemble des activités

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>30 juin 2011</b>
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère .	(1 635)	6 285
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action.....	23 932 043	23 932 043
<b>Résultat net en euros par action.....</b>	<b>(0,07)</b>	<b>0,263</b>

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>30 juin 2011</b>
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère .	(1 635)	6 285
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action.....	23 932 043	23 932 043
Effet de la dilution :		
Options de souscription d'actions (à effet dilutif) .....	600 900	600 900
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action.....	24 532 943	24 532 943
<b>Résultat net dilué en euros par action.....</b>	<b>(0,07)</b>	<b>0,256</b>

## NOTE 6: INFORMATIONS SUR LA SITUATION FINANCIERE

### Note 6.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et goodwill

a) Immobilisations incorporelles, corporelles et goodwill au 30 juin 2012 et 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<i>Valeurs brutes</i>	<i>Amortis- sements</i>	<i>Pertes de valeur</i>	<i>Valeurs Nettes 30/06/2012</i>	<i>Valeurs Nettes 31/12/2011</i>
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Goodwill.....	792	-	(792)	-	-
Concessions, brevets, licences, etc.....	9 457	(7 867)	-	1 590	1 747
Autres immobilisations incorporelles.....	-	-	-	-	-
<b>Total immobilisations incorporelles....</b>	<b>10 249</b>	<b>(7 867)</b>	<b>(792)</b>	<b>1 590</b>	<b>1 747</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains .....	5 393	(474)	-	4 919	4 919
Constructions .....	115 142	(92 667)	-	22 475	23 321
Installations matériel & outillage .....	219 216	(180 253)	(2 630)	36 333	33 764
Immobilisations en cours .....	5 945	(121)	-	5 824	5 212
Autres.....	22 140	(17 955)	-	4 185	4 288
<b>Total immobilisations corporelles.....</b>	<b>367 836</b>	<b>(291 470)</b>	<b>(2 630)</b>	<b>73 736</b>	<b>71 504</b>
<b>Total immobilisations incorporelles et corporelles.....</b>	<b>378 085</b>	<b>(299 337)</b>	<b>(3 422)</b>	<b>75 326</b>	<b>73 252</b>

- b) Variation des immobilisations incorporelles, corporelles et goodwill entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 30 juin 2012

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>Valeurs nettes</b>
<b>Au 31 décembre 2011 valeur nette comptable après amortissement et perte de valeur.....</b>	<b>73 252</b>
Investissements .....	4 795
Amortissements de la période .....	(5 057)
Pertes de valeurs sur la période .....	(27)
Cessions .....	(200)
Reprise d'amortissement sur la période .....	2 563
Autres.....	-
<b>Au 30 juin 2012 valeur nette comptable après amortissement et perte de valeur.....</b>	<b>75 326</b>

#### **Note 6.2. Tests de dépréciation**

Au 30 juin 2012, le Groupe n'a pas estimé nécessaire d'effectuer des tests de dépréciation. Les tests de dépréciation sont effectués sur une base annuelle au 31 décembre de chaque exercice.

Au 30 Juin 2012 aucun indice de perte de valeur complémentaire n'a pu être relevé par le Groupe.

Par contre, suite à la confirmation de l'amélioration de la rentabilité de l'UGT Harz Metall GmbH dans le segment du Zinc durant le premier semestre 2012, le Groupe a procédé à la reprise de l'intégralité de la provision pour perte de valeur relative à des actifs corporels industriels constituée au 31/12/2008 pour un montant de 2,6 millions d'euros.

Au 30 juin 2012, le montant des provisions pour perte de valeur relatives à des actifs corporels industriels du Groupe s'élève à 2,6 millions d'euros. Elle concerne l'UGT C2P Germany GmbH (2,6 M€).

#### **Note 6.3. Autres actifs financiers à long terme**

Les autres actifs financiers à long terme de 4,6 milliers d'euros correspondent principalement aux fonds reçus par la société Harz-Metall GmbH à hauteur de 4,5 M€ suite à l'accord transactionnel conclu avec TUI AG en 2009. Ces fonds sont dédiés à la réhabilitation future de certains sites du Groupe en Allemagne dont les coûts font objet d'une provision pour charges.

#### **Note 6.4. Stocks**

Les stocks détenus par le Groupe s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Matières premières .....	30 051	38 031
Encours de biens .....	35 586	32 263
Produits intermédiaires et finis .....	17 157	14 856
Sous-total.....	82 794	85 150
Moins : Provision pour perte de valeur.....	(3 069)	(2 746)
<b>Valeur nette des stocks et encours .....</b>	<b>79 725</b>	<b>82 404</b>

La diminution des stocks est principalement due à la baisse des volumes dans la principale fonderie à Nordenham.

## Note 6.5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés du Groupe s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Créances clients et comptes rattachés.....	34 980	26 008
Moins : Provision pour dépréciation.....	(4 589)	(4 945)
<b>Valeur nette des créances clients et comptes rattachés.....</b>	<b>30 391</b>	<b>21 063</b>

L'augmentation des créances clients est principalement due à des ventes plus importantes de la fonderie principale à Nordenham au 2<sup>ième</sup> trimestre 2012 par rapport au 4<sup>ième</sup> trimestre 2011.

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables de 0 à 60 jours.

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 30 juin 2012, seules les créances mobilisées et non échues à la clôture de l'exercice correspondant à des contrats de factoring sans transfert de risque ont été maintenues en compte « clients » conformément à la norme IAS 39. Le montant décomptabilisé correspondant à des créances cédées dans le cadre de contrats avec transfert de risque est de 16 075 milliers d'euros (15 312 milliers d'euros au 31 décembre 2011).

## Note 6.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Avances, acomptes sur commande en cours.....	260	1 291
Créances sociales.....	503	160
Créances fiscales.....	3 476	1 125
Débiteurs divers.....	3 813	1 287
Charges constatées d'avance.....	502	259
<b>Total des autres actifs courants.....</b>	<b>8 554</b>	<b>4 122</b>

L'augmentation des créances fiscales est principalement due aux acomptes en matière de TVA versés par le périmètre allemand du groupe.

## Note 6.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe comprennent :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Comptes bancaires et caisses.....	29 930	37 808
Autres valeurs mobilières de placement.....	3 581	3 726
<b>Trésorerie active brute au bilan.....</b>	<b>33 511</b>	<b>41 534</b>
Concours bancaires courants.....	(7 000)	-
<b>Total trésorerie nette au tableau des flux de trésorerie.....</b>	<b>26 511</b>	<b>41 534</b>

Les autres valeurs mobilières de placement sont composées de parts de SICAV monétaires.

La diminution de la trésorerie nette s'explique notamment par :

- la forte augmentation du besoin en fonds de roulement essentiellement lié à l'augmentation des créances clients (Note 6.5),
- le remboursement d'emprunts du périmètre allemand (Note 6.9) et
- des investissements (Note 6.1).

Au 30 juin 2012, le Groupe dispose de 2 540 milliers d'euros de lignes de crédit disponibles non utilisées (dont) pour lesquelles les conditions de tirage étaient satisfaites (8 147 K€ au 31 décembre 2011).

## Note 6.8. Capitaux propres

### Capital social et primes d'émission

Au 30 juin 2012, le capital social est composé de 23 974 982 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 2,00 euros.

Au 30 juin 2012, la Société détient 42 939 actions propres, comme au 31 décembre 2011. Leur prix de revient moyen ressort à 6,81 euros. Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres.

<b>Actions ordinaire émises et entièrement libérées</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Capital social €000</b>	<b>Primes d'émission €000</b>
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2012.....	23 974 982	47 950	866
Création d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions au premier semestre 2012.....	-	-	-
<b>Au 30 juin 2012.....</b>	<b>23 974 982</b>	<b>47 950</b>	<b>866</b>

Le capital social n'a pas subi de variations entre le 1er janvier 2012 et le 30 juin 2012.

### Options de souscription d'actions et actions gratuites

L'Assemblée générale du 30 mars 2000 a autorisé la mise en place de plans d'options de souscription d'actions. Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'administration a procédé le 20 septembre 2002 à des attributions d'options de souscription d'actions.

Le Conseil d'administration de Recylex SA du 26 septembre 2008 a également attribué des options de souscription d'actions, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 28 juillet 2006.

#### *Options de souscription*

Les options attribuées sont dénouables en actions (dénouement en instruments de capitaux propres au sens de la norme IFRS 2).

Les principales caractéristiques des plans d'options en vigueur au cours du premier semestre 2012 et susceptibles de donner lieu à la création d'actions par suite de levées d'options sont les suivantes :

<b>Date d'attribution par le Directoire / Conseil d'administration</b>	<b>20/09/02</b>	<b>26/09/08</b>
Nombre d'options attribuées .....	275 650	540 000
Prix de souscription.....	2,21 €	5,70 €
Période d'acquisition des droits ..	4 ans	4/5 ans <sup>1)</sup>
Durée de vie des options .....	10 ans	10 ans

<sup>1)</sup> 50 % des droits sont acquis lors de l'expiration de la période d'acquisition de 4 ans suivant la date du Conseil d'Administration, 50 % lors de l'expiration de la période d'acquisition de 5 ans suivant la date du Conseil d'Administration.

L'acquisition des options est subordonnée à la présence du bénéficiaire dans l'une des sociétés du Groupe (soit Recylex SA et les sociétés ou groupements dont elle détient directement ou indirectement au moins 50% des droits de vote ou du capital) à la date d'acquisition, sauf exceptions prévues par le plan.

Les variations du nombre d'options en circulation au cours du premier semestre 2012 se décomposent comme suit :

Date d'attribution	Nombre d'options en circulation au 31/12/11	Nombre d'options réintégrées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 30/06/12	Prix d'exercice en €	Echéance du plan
20/09/02	65 900	-	-	-	65 900	2,21	20/09/2012
26/09/08	535 000	-	-	-	535 000 <sup>1)</sup>	5,7	26/09/2018
<b>Total</b>	<b>600 900</b>	-	-	-	<b>600 900</b>	<b>5,3</b>	

<sup>1)</sup> 50% des options ne seront définitivement acquises et ne pourront être exercées qu'à compter du 26/09/2012 et 50% qu'à compter du 26/09/2013.

L'Assemblée générale du 7 mai 2010 a décidé de conférer au Conseil d'administration l'autorisation de procéder à l'attribution d'options de souscription d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées. Au cours du premier semestre 2012, la Société n'a pas mis en place de plans d'options de souscriptions d'actions dans le cadre de cette autorisation.

#### Actions gratuites

Les Assemblées générales du 16 juillet 2007 et du 6 mai 2008 ont autorisé le Conseil d'administration à attribuer gratuitement, en une ou plusieurs fois, des actions existantes et auto-détenues par la Société dans la limite d'un plafond global ne pouvant excéder 73 939 actions au bénéfice de tout ou partie des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce.

Conformément à l'autorisation donnée par les Assemblées générales précitées, le 26 septembre 2008, le Conseil d'administration de Recylex SA a mis en œuvre un plan d'attribution de 50 000 actions gratuites au bénéfice de salariés et mandataires sociaux du Groupe. 31 000 actions gratuites attribuées aux bénéficiaires résidents français leur ont été définitivement acquises au terme d'une période d'acquisition de deux ans (soit le 27/09/2010, le 26/09/2010 étant un jour de fermeture du marché boursier) et 19 000 actions gratuites attribuées aux bénéficiaires résidents allemands leur seront définitivement acquises au terme d'une période de quatre ans (soit le 26/09/2012), sous réserve de leur présence dans l'une des sociétés du Groupe à la date d'acquisition sauf exceptions prévues par le plan. Les actions acquises par les bénéficiaires résidents français ne pourront être cédées avant l'expiration d'un délai de conservation de deux ans (soit le 26/09/2012).

L'Assemblée générale du 7 mai 2010 a décidé de renouveler l'autorisation précédemment conférée au Conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes aux salariés et / ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées. Au cours du premier semestre 2012, la Société n'a pas mis en place de plans d'attribution gratuite d'actions dans le cadre de cette autorisation.

#### Evolution du nombre d'instruments en circulation et/ou en phase d'acquisition

Les opérations intervenues au cours du premier semestre 2012 sur les instruments de paiement sur base d'actions se résument comme suit :

	Options de souscription		Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle	
		Total		France	Allemagne
<b>Solde au 31.12.11</b>	<b>600 900</b>	<b>6,08</b>	<b>19 000</b>	<b>0</b>	<b>0,77</b>
- réintégrées	-	-	-	-	-
- annulées	-	-	-	-	-
- exercées / définitivement acquises	-	-	-	-	-
<b>Solde au 30.06.12</b>	<b>600 900</b>	<b>5,58</b>	<b>19 000</b>	<b>0</b>	<b>0,27</b>

#### Impacts comptables des instruments attribués en 2008

Conformément à la norme IFRS 2, les instruments de rémunération sur base d'actions sont comptabilisés comme des charges de personnel à hauteur de la juste valeur des instruments attribués, évaluée à la date d'attribution. Cette charge est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

La charge comptable pour le premier semestre 2012 s'élève à 81 K€ pour les options de souscription d'actions et 7 K€ pour les actions gratuites.

## Note 6.9. Emprunts portant intérêt

### Détail des emprunts

	30 juin 2012 €000	31 décembre 2011 €000
<b>Emprunts et dettes financières courantes</b>		
Part des emprunts à moins d'un an (1) .....	7 472	5 635
Créances mobilisées .....	-	-
<b>Total .....</b>	<b>7 472</b>	<b>5 635</b>
<b>Emprunts et dettes financières non courantes</b>		
Part des emprunts à plus d'un an .....	1 795	1 771
<b>Total .....</b>	<b>1 795</b>	<b>1 771</b>

(1) Dont 7 000 milliers d'euro d'utilisation de lignes de crédit (403 milliers d'euros de lignes de crédit utilisées au 31/12/2011). La diminution de la part des emprunts bancaires s'élève donc à 4 760 milliers d'euros.

### Echéanciers de remboursement des emprunts non courants

(en milliers d'euros)	30 juin 2012			31 décembre 2011
	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	Total	
Emprunts bancaires .....	1 795	-	1 795	1 771
<b>Emprunts portant intérêts .....</b>	<b>1 795</b>		<b>1 795</b>	<b>1 771</b>

## Note 6.10. Provisions

Les provisions courantes et non-courantes s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Provisions environnementales	Litiges	Restructurations	Autres	Total
<b>Solde au 31.12.2011 .....</b>	<b>29 860</b>	<b>10 419</b>	<b>248</b>	<b>280</b>	<b>40 807</b>
Dotation de la période .....	1 469	25	-	101	1 595
Actualisations .....	676	238	-	-	914
Reprises – utilisations .....	(1 639)	-	(45)	-	(1 684)
Reprises – provisions non utilisées .....	-	(141)	-	-	(141)
Reclassements .....	-	-	-	-	-
<b>Solde au 30.06.2012 .....</b>	<b>30 366</b>	<b>10 541</b>	<b>203</b>	<b>381</b>	<b>41 491</b>
Dont courant .....	8 440	25	-	108	8 573
Dont non courant .....	21 926	10 516	203	273	32 918

Conformément à IAS 37 ces provisions ont été actualisées.

L'utilisation des provisions environnementales concerne principalement la réhabilitation des anciennes mines en France et la réhabilitation du site de l'Estaque.

L'effet d'actualisation de 676 K€ concernant les provisions environnementales provient de la baisse des taux d'actualisation et de l'effet de désactualisation compte tenu du rapprochement des échéances.

L'effet d'actualisation de 238 K€ concerne les contentieux à l'encontre de Recylex SA initiés par d'anciens salariés de Metaleurop Nord SAS. L'échéancier utilisé est celui du passif rééchelonné.

## Note 6.11. Autres passifs courants et non-courants

### Autres passifs courants

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Passifs rééchelonnés au titre du plan de continuation.....	4 522	4 459
Passifs fiscaux et sociaux.....	12 139	8 263
Passifs sur immobilisations.....	828	421
Autres passifs.....	5 171	3 865
Produits constatés d'avance.....	1 219	703
Juste valeur du risque sous-jacent couvert.....	-	49
<b>Total.....</b>	<b>23 879</b>	<b>17 760</b>

L'augmentation des passifs fiscaux et sociaux correspond à l'augmentation de la TVA collectée de la société Weser Metall GmbH suite à l'augmentation des ventes au deuxième trimestre 2012 par rapport au quatrième trimestre 2011.

### Passif rééchelonné courant au titre du plan de continuation:

<i>Nature du passif rééchelonné courant (en milliers d'Euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit.....	19	19
Passifs financiers divers (y compris ICNE).....	1 617	1 617
Dettes fournisseurs.....	129	129
Passifs sociaux et fiscaux.....	113	113
Passifs divers.....	2 680	2 680
Passif rééchelonné courant au titre du plan de continuation avant actualisation.....	4 558	4 558
Impact de l'actualisation des flux de trésorerie.....	(36)	(99)
<b>Passif rééchelonné courant au titre du plan de continuation après actualisation.....</b>	<b>4 522</b>	<b>4 459</b>

### Autres passifs non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Passifs rééchelonnés au titre du plan de continuation.....	15 946	15 563
Autres Passifs financiers (clause de retour à meilleure fortune)	3 900	3 900
<b>Total.....</b>	<b>19 846</b>	<b>19 463</b>

Les autres passifs non courants sont composés principalement des passifs rééchelonnés au titre du plan de continuation.

### Passif rééchelonné non courant au titre du plan de continuation:

<i>Nature du passif rééchelonné non courant (en milliers d'Euros)</i>	<b>30 juin 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Prêts subventionnés.....	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit.....	68	68
Passifs financiers divers (y compris ICNE).....	5 930	5 930
Dettes fournisseurs.....	476	476
Passifs financiers divers.....	415	415
Passifs divers.....	9 827	9 827
Passif rééchelonné non courant au titre du plan de continuation avant actualisation.....	16 716	16 716
Impact de l'actualisation des flux de trésorerie.....	(770)	(1 153)
<b>Passif rééchelonné non courant au titre du plan de continuation après actualisation.....</b>	<b>15 946</b>	<b>15 563</b>

Les abandons de créances consentis au bénéfice de Recylex SA dans le cadre du plan de continuation du 24 novembre 2005, d'un montant de 19,2 millions d'euros, sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune. La juste valeur de cette clause a été évaluée à 3,9 millions d'euros au 31 décembre 2011 sur base d'un modèle multiscénario. Au 30 juin 2012 cette valeur a été maintenue. Une réévaluation sera effectuée à chaque clôture annuelle.

#### Note 6.12. Autres instruments financiers

Le Groupe est exposé au risque de variation des cours de métaux, en particulier du plomb et du zinc (risque structurel). L'exposition provient des ventes de métaux pour lesquelles la production est basée sur des matières secondaires (plomb issu du recyclage des batteries) dont le prix n'est pas indexé sur le cours et sur des excédents de métaux récupérés dans les matières à traiter. Le Groupe utilise des instruments dérivés sur métaux cotés au London Metal Exchange afin de couvrir ces risques. Ces instruments dérivés sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Le Groupe est également confronté à deux principaux risques transactionnels liés aux prix des métaux :

- 1) Risque lié aux fluctuations des prix de métaux par rapport à ses engagements fermes non comptabilisés découlant de contrats de vente
- 2) Risque lié aux fluctuations des prix de métaux contenu dans les stocks commerciaux <sup>6</sup> :

La plupart des transactions liées aux métaux utilise les références du London Metal Exchange (LME). Si le prix des métaux était constant, le prix payé par le Groupe pour ces matières premières serait transféré au client, faisant partie du prix du produit. Cependant, pendant le délai de transformation des matières premières en produit, la volatilité du prix des métaux crée des différences entre le prix payé pour le métal contenu dans les matières premières et le prix reçu pour le métal contenu dans les produits vendus au client. Un risque transactionnel existe donc concernant la variation du prix du métal entre le moment où le prix de la matière première achetée est déterminé (période de cotation à l'entrée) et le moment où le prix de vente du produit fini est déterminé (période de cotation à la sortie).

Le Groupe a pour politique de couvrir le plus largement possible le risque transactionnel en utilisant essentiellement des contrats à terme.

Dans le cas du risque transactionnel lié aux engagements fermes (point 1), les instruments dérivés utilisés pour couvrir ce risque sont qualifiés de couvertures de juste valeur.

Dans le cas du risque transactionnel lié à la variation des prix du métal entre les périodes de cotation du métal entrant et les périodes de cotation du métal sortant (point 2), les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques transactionnels sur le métal sont comptabilisés à la juste valeur par résultat. En effet, la norme IAS 39 ne permet pas de qualifier ces instruments dérivés comme instrument de couverture. La comptabilité de couverture telle que définie par IAS 39 ne peut donc pas être appliquée.

<b>Juste Valeur</b> <i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/06/2012</b>			<b>31/12/2011</b>
	<i>Courant</i>	<i>Non courant</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
Autres instruments financiers (Actif - Passif).....	308	-	308	2
<b>Actif</b> .....				
Instruments dérivés (couverture flux trésorerie) .....	-	-	-	-
Juste valeur du risque sous-jacent couvert .....	15	-	15	49
Instruments dérivés (autres)	308		308	2
<b>Passif</b> .....				
Instruments dérivés (couverture de juste valeur) ...	15	-	15	-
Juste valeur du risque sous-jacent couvert.....	-	-	-	49
Instruments dérivés (autres).....	-	-	-	-

<sup>6</sup> Le stock de plomb dans la fonderie principale du Groupe est divisé en: a) Stock permanent b) Stock commercial. Le Groupe fait face à des risques liés aux prix des métaux sur ses stocks. Ce risque est lié à la valeur de marché du métal qui pourrait devenir inférieure à la valeur comptable des stocks. La politique du Groupe est de ne pas couvrir le risque lié aux stocks permanents et de couvrir le risque lié aux stocks commerciaux.

### Couverture de juste valeur

Au 30 juin 2012, la juste valeur des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur s'élève à -15 K€ (perte latente) et se compense de façon symétrique en résultat par la juste valeur du risque couvert (engagements fermes découlant des contrats de vente) à hauteur de + 15 K€.

Une couverture de la juste valeur d'un élément d'actif ou de passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme, est désignée comme une couverture de juste valeur. La variation de juste valeur des dérivés qualifiés de couverture est constatée en compte de résultat et compensée de façon symétrique par la variation de juste valeur du risque couvert, à l'inefficacité de couverture près.

La maturité des instruments financiers dérivés sur métaux entrant dans une relation de couverture de juste valeur est la suivante :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>Valeur de marché des dérivés par date de maturité</b>	<b>Nominal</b>
Exercice 2012	(15)	345
Exercice 2013	-	-
<b>Total</b>	<b>(15)</b>	<b>345</b>

### Couverture de flux de trésorerie

Au 30 juin 2012, le Groupe ne dispose pas d'instruments dérivés entrant dans une relation de couverture de flux de trésorerie. Aucune valeur n'est inscrite en réserve de couverture au 30 juin 2012.

### Instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur par résultat

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir le risque transactionnel concernant la variation du prix du métal entre le moment où le prix de la matière première achetée est déterminé (période de cotation à l'entrée) et le moment où le prix de vente du produit fini est déterminé (période de cotation à la sortie).

Les normes IFRS ne permettant pas de qualifier ces instruments financiers comme instruments de couverture, ces instruments ont été classés dans la catégorie « Instruments financiers détenus à des fins de trading ».

La maturité de ces instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur par résultat est la suivante :

<i>(en milliers d'Euros)</i>	<b>Valeur de marché des dérivés par date de maturité</b>	<b>Nominal</b>
Exercice 2012 (couverture risques transactionnels)	308	10 219
Exercice 2013 (couverture risques transactionnels)	-	-
<b>Total</b>	<b>308</b>	<b>10 219</b>

## NOTE 7: OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	30 Juin 2012 € 000	à moins d'un an € 000	à plus d'un an et moins de cinq ans € 000	à plus de cinq ans € 000
<b>Paiements futurs certains</b>				
<b>Engagements figurant au Bilan :</b>				
Paiements au titre des contrats de location-financement	521	82	439	-
<b>Total engagements figurant au bilan.....</b>	<b>521</b>	<b>82</b>	<b>439</b>	
<b>Engagements hors Bilan :</b>				
Paiements au titre des contrats de location simple.....	4 358	1 220	2 123	1 015
Engagements d'investissements.....				
Engagements au titre d'opérations d'achats et vente à terme.....				
Autres engagements (1).....	4 864	353	4 511	-
<b>Total engagements hors bilan.....</b>	<b>9 222</b>	<b>1 573</b>	<b>6 634</b>	<b>1 015</b>

(1) Les autres engagements donnés :

- Le nantissement des titres Recylex GmbH au profit des banques a été transféré à Glencore suite au rachat par ce dernier des créances bancaires intervenu le 4 août 2005.
- La société PPM Pure Metals GmbH (anciennement Reinstmetalle Osterwieck GmbH) a donné ses stocks, ses créances clients et un terrain en garantie d'un prêt dont l'encours à ce jour est de 1,5M€.
- La société FMM a donné une hypothèque sur des immeubles pour un montant de 0,8 M€ et un gage sur le fonds de commerce pour un montant de 0,3 M€.
- La société Recylex SA a donné une hypothèque en faveur de l'Agence de l'Eau pour un montant de 2,3 M€, concernant le terrain de l'Estaque.

## NOTE 8: LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Aucune évolution significative n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice 2011.

## NOTE 9: TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

(en milliers d'Euros)	Charges 1 <sup>er</sup> semestre		Produits 1 <sup>er</sup> semestre		Créances		Passifs	
	2012	2011	2012	2011	30.06. 2012	31.12. 2011	30.06. 2012	31.12. 2011
	Glencore.....	27 606	57 208	34 675	31 529	807	1 193	7 469
Recytech .....	6	6	-	-	-	-	-	-
<b>Echéances</b>								
Moins d'un an .....		-		-	807	1 193	2 420	1 148
De 1 à 5 ans .....		-		-	-	-	5 049	5 279
Plus de 5 ans.....		-		-	-	-	-	-

## NOTE 10 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Pas d'événement significatif à signaler.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012

Période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Recylex S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> juin 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude exposée dans la note 1 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés relative à la procédure initiée en 2006 par les liquidateurs de Metaleurop Nord S.A.S. à hauteur de 50 millions d'euros, pendante devant la chambre commerciale de la Cour d'Appel de Douai suite à l'appel des liquidateurs à l'encontre de la décision du 27 février 2007 rendue par le Tribunal de Grande Instance de Béthune jugeant sur le fond que Recylex S.A. n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord S.A.S. Le 18 novembre 2008, la Cour d'Appel de Douai avait décidé de surseoir à statuer et avait invité les parties à saisir le Conseil d'Etat le 12 février 2009. Le 20 mai 2011, le Conseil d'Etat a rendu son arrêt et a considéré que l'exception d'illégalité soulevée par Recylex S.A. devant la Cour d'Appel de Douai n'était pas fondée et, par conséquent, a rejeté sa requête. L'audience de mise en état devant la Cour d'Appel de Douai a été plaidée le 12 avril 2012 et son délibéré initialement fixé au 28 juin 2012 a été reporté au 19 septembre 2012.

Compte tenu du jugement du Tribunal de Grande Instance de Béthune, favorable à Recylex S.A., considérant que celle-ci n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord S.A.S., la société n'a pas estimé nécessaire de constituer une provision dans les comptes arrêtés au 30 juin 2012.

Dans l'hypothèse où cette procédure aboutirait de façon défavorable pour Recylex S.A., l'exécution du plan de continuation et la continuité de l'exploitation pourraient être remise en cause.

## II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 août 2012

KPMG Audit ID

Deloitte & Associés

Laurent Genin  
Associé

Frédéric Neige  
Associé